



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 28 juin 2016

**Préavis N° 09/2016** concernant la gestion et les comptes 2015 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 27 juin 2016 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°09/2016,

où il rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2015
- Donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2015

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner



La secrétaire

Tommasina Maurer